

La région s'organise

Partage des services



La région s'organise

C'est fait, c'est officiel, la répartition des services entre Toulouse et Montpellier a été publiée. Pour l'usager peu de changement à vrai dire puisque les services transférés conserveront dans leur ancienne métropole une antenne. Peu de mouvement pour les quelques 5000 personnes concernées selon Pascal Mailhos le préfet de la nouvelle région d'autant que les trois quarts sont en fait rattachées à des directions départementales.

A Montpellier se trouveront désormais :

- La direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS, 292 agents répartis sur tout le territoire)
- La direction régionale des Affaires culturelles (Drac)
- L'Agence régionale de Santé (ARS).
- La Chambre régionale des Comptes
- Le rectorat de région, sans grand changement puisque les deux académies persisteront.

A Toulouse on trouvera les services suivants :

- La direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte).
- La direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement(Dreal)
- La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt (Draaf)
- La direction régionale des Finances publiques (DGFIP)
- La direction régionale de l'Insee